

**44 MILLIARDS DE DOLLARS D'IMPÔTS REPORTÉS PAR  
VINGT ENTREPRISES CANADIENNES EN 2005**

**De 14,8 milliards \$ en 1992 à 44,2 milliards \$ en 2005 pour une augmentation de  
29,4 milliards \$ ou de 199 % en 13 ans**

---

**Léo-Paul Lauzon**, Doctorat en sciences de la gestion, M.B.A. (finance), C.A., C.M.A., Titulaire de la Chaire d'études socio-économiques et professeur au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal

**Marc Hasbani**, B.A.A. (économie et comptabilité), étudiant à la maîtrise en comptabilité, chercheur à la Chaire d'études socio-économiques

**Martine Lauzon**, M.A. (intervention sociale), Bachelière en travail social, chercheure à la Chaire d'études socio-économiques

**AVRIL 2008**



**CHAIRE D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Université du Québec à Montréal  
315 Ste-Catherine est  
Montréal, Québec  
H2X 3X2

Adresse postale :

CHAIRE D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES  
Université du Québec à Montréal  
Case Postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) Canada  
H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-3000 poste 7841#

Télécopieur : (514) 987-0345

Courriel : [cese@uqam.ca](mailto:cese@uqam.ca)

Site Internet : <http://www.cese.uqam.ca>

**Chaire d'études socio-économiques, avril 2008**

Toute reproduction de cette étude, en totalité ou en partie, est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la Chaire d'études socio-économiques

## TABLE DES MATIÈRES

I-	Nature des impôts sur le revenu reportés.....	page 4
II-	Mécanisme de fonctionnement des reports d'impôts.....	page 5
III-	Évolution des vingt plus grands reports d'impôts au Canada au cours des 13 dernières années : 1992-2005.....	page 7
IV-	Liste des vingt plus grands reports d'impôts au Canada en 2005.....	page 9
V-	Liste des vingt plus grands reports d'impôts au Canada en 1999.....	page 11
VI-	Conclusion.....	page 12

## **I- NATURE DES IMPÔTS SUR LE REVENU REPORTÉS**

En gros, on peut dire que les impôts reportés par les compagnies et par les individus découlent de la générosité du fisc dans l'énoncé de ses politiques fiscales au niveau de l'amortissement, de l'épuisement, de la recherche et développement, de l'exploration, de l'informatisation, de la formation, de l'imposition des gains de capitaux, des options d'achats d'actions, des régimes enregistrés d'épargne retraite, du traitement des pertes fiscales et des gains et pertes de change, etc. L'application de ces généreuses politiques fiscales permet aux entreprises et aux nantis de reporter indéfiniment des impôts sur le revenu autrement payables à court terme. Les montants en cause sont de plusieurs dizaines de milliards de dollars au Canada. Les entreprises présentent au passif de leur bilan ces impôts sur le revenu reportés, car théoriquement ils devraient être payables après un certain nombre d'années si nous prenons séparément les éléments qui sont à la source de ces impôts différés. Mais dans les faits, pris globalement et dans un contexte de continuité de l'exploitation de la firme, ces impôts sont reportés indéfiniment et ont tendance à augmenter significativement d'année en année, comme le démontrera cette étude. Naturellement, ces impôts reportés ne portent pas intérêt, ne représentent pas une dette légale et n'ont aucune date d'échéance fixe.

Puisqu'elles réussissent à reporter cumulativement d'une année à l'autre le paiement d'une partie importante de leurs impôts, nous devrions observer de gros montants d'impôts sur le revenu reportés au passif du bilan des compagnies. C'est ce que l'on observe en effet. Nous verrons aux tableaux suivants les proportions que cela peut parfois prendre. Les chiffres exhibés dans cette étude sont factuels et objectifs et reposent sur les états financiers vérifiés produits annuellement par les firmes canadiennes qui ont fait appel public à l'épargne et dont les titres sont cotés à la Bourse des valeurs mobilières ici même au Canada. Pour obtenir le montant des impôts reportés de ces très grandes sociétés canadiennes, nous avons porté notre étude sur le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie de la firme et les notes accompagnant les états financiers.

## II- MÉCANISME DE FONCTIONNEMENT DES REPORTS D'IMPÔTS

Pour comprendre le phénomène du report d'impôts, il faut d'abord considérer que les dépenses sont les causes mises en branle pour obtenir des effets appelés « revenus ». Donc si le fisc impose le revenu (l'effet), il doit permettre de réduire la dépense (la cause) nécessaire à la réalisation du revenu. Or, le fisc permet aux entreprises de déduire les dépenses (la cause) alors que les revenus, les effets imposables, ne se sont pas encore manifestés. Par exemple, si une entreprise pétrolière dépense 100 millions\$ pour forer un puits duquel on extraira du pétrole pendant dix ans, légitimement les frais de forage devraient déduire les revenus sur dix ans à mesure que les causes produisent des effets (revenus) imposables. Mais le fisc permet aux compagnies de déduire ces frais pendant l'année courante avant que le revenu à imposer ne soit manifesté. Les dépenses passent dans le rapport d'impôts avant les revenus. On comprend que l'entreprise paiera peu d'impôts l'année où elle a fait ce forage, car des dépenses utiles aux revenus futurs déduiront les revenus de l'année courante. Ce jeu est très répandu avec l'amortissement fiscal accéléré des immobilisations qui rapportent des revenus sur de longues périodes. Les entreprises bénéficient donc d'un « encouragement fiscal », car verser 1\$ d'impôts dans trente ans équivaut à verser 1 cent aujourd'hui en tenant compte d'un taux d'intérêt de 8%. De plus, comme les entreprises réinvestissent leur profit en immobilisations rapidement amortissables au point de vue fiscal, le jeu du report se perpétue.

Il existe donc un décalage de temps entre le moment où le produit (revenu) et la charge (dépense) d'exploitation sont comptabilisés comme tel dans les livres comptables de la firme et dans la détermination de son bénéfice net affiché à l'état des résultats présenté dans ses états financiers et le moment où le produit et la charge sont comptabilisés pour fins de détermination de son bénéfice fiscal ou imposable. C'est pourquoi le bénéfice net présenté à l'état des résultats des entreprises est toujours différent du bénéfice imposable affiché dans le rapport d'impôts de la firme. À cause de la générosité légendaire du fisc dans la multiplication de ses abris fiscaux, le bénéfice fiscal ou revenu imposable est toujours inférieur au bénéfice net comptable de l'état des résultats, même que plusieurs entreprises présentent la même année un bénéfice net comptable et une perte nette fiscale. En plus de ces écarts supposément temporaires qui occasionnent un écart significatif entre le profit net comptable et le profit net imposable des entreprises, il y a des écarts permanents qui provoquent aussi une différence importante entre les deux chiffres en raison de certains revenus que le fisc n'impose pas, dont la moitié des gains de capitaux et les revenus de dividendes. En résumé, la détermination du bénéfice comptable et du bénéfice imposable repose sur deux cadres théoriques différents à plusieurs égards ayant leurs propres postulats, principes et règles.

Lorsqu'une entreprise peut déduire davantage de dépenses fiscales qu'elle a réalisé de revenus, elle subit une perte fiscale. Ces pertes sont souvent dues qu'à des règles fiscales fort généreuses, car dans les faits de nombreuses compagnies réalisent à la fois des profits comptables et des pertes fiscales. Le cas des nombreuses compagnies qui obtiennent un remboursement du fisc malgré des bénéfices comptables en est un exemple frappant. Comme les pertes fiscales peuvent être utilisées sur les bénéfices réalisés trois ans

auparavant, et sur ceux à réaliser au cours des vingt années suivantes, les entreprises s'assurent qu'elles ne perdront aucun des avantages fiscaux qui leurs ont été attribués.

Comme les pertes fiscales peuvent être reportées trois ans en arrière ou vingt ans en avant, transférées d'une filiale à l'autre au sein d'une même entreprise, ou même vendues à une autre compagnie, ces pertes finissent toujours par être utilisées. Certaines compagnies, particulièrement celles qui œuvrent dans la haute technologie, font des pertes fiscales à répétition grâce à de généreuses déductions, mais restent toujours en affaires, ce qui montre bien qu'en réalité ces entreprises sont profitables, et que leurs pertes apparentes sont dues à des déluges de déductions fiscales pour la recherche et développement, l'investissement, la formation, l'informatisation, etc.

### III- ÉVOLUTION DES VINGT PLUS GRANDS REPORTS D'IMPÔTS AU CANADA AU COURS DES 13 DERNIÈRES ANNÉES : 1992-2005

En raison des baisses substantielles d'impôts sur le revenu octroyées aux entreprises canadiennes, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, on serait en droit de s'attendre à ce que le montant des cumulatifs des impôts reportés des plus grandes compagnies canadiennes ait diminué d'une façon importante au cours des treize dernières années. Par exemple, le taux d'impôt sur le revenu statuaire combiné (fédéral et provincial) des sociétés canadiennes est passé de 47% en 1999 à 32% en 2005, soit une diminution de 32% au cours des seules sept dernières années. Mais, loin de diminuer, le solde des vingt plus grands reports d'impôts sur le revenu au Canada est passé de 14,8 milliards\$ en 1992, à 21,1 milliards\$ en 1999 et à 44,2 milliards\$ en 2005, soit une hausse vertigineuse de 29,4 milliards\$ ou de 199% en seulement 13 ans comme le laisse voir le tableau 1 qui suit :

**Tableau 1**  
**ÉVOLUTION DES VINGT PLUS GRANDS REPORTS D'IMPÔTS**  
**AU CANADA AU COURS DES 13 DERNIÈRES ANNÉES (1992-2005)**  
**(EN MILLIARDS DE DOLLARS)**

Années	Dollars	Augmentation	
		Dollars	Pourcentage
1992	14,8\$	-----	
1999	21,1\$	6,3\$	43%
2005	44,2\$	23,1\$	109%

Hausse sur 13 ans : 44,2\$ en 2005 et 14,8\$ en 1992 = augmentation de 29,4\$ ou de 199%

Comme le démontre éloquemment le tableau 1, les impôts sur le revenu reportés par les plus grandes entreprises canadiennes augmentent à un rythme foudroyant à chaque année même en présence de baisses significatives des taux d'impôts sur le revenu statutaires combinés (tant fédéral que provincial) octroyées aux entreprises à chaque année. Cela signifie que les faveurs et les abris fiscaux accordés aux sociétés canadiennes se multiplient en nombre et en importance monétaire. Pour la période de sept ans comprise entre 1992 et 1999, les vingt plus grands reports d'impôts au Canada ont augmenté de 6,3 milliards\$ ou de 43% alors qu'au cours des six dernières années (1999-2005) ils ont augmenté de 23,1 milliards\$ ou de 109%, même si durant ce temps, le taux d'impôts sur le revenu statuaire combiné (fédéral-provincial) est passé de 47% en 1999 à seulement 32% en 2005 au Canada alors qu'il est d'environ 40% à 45% au États-Unis, tel que mentionné par le fiscaliste Éric Labelle, de la firme d'experts comptables Raymond Chabot Grant Thornton dans un article de La Presse du 20 septembre 2007 intitulé : « *Une filiale américaine : pensez-y bien...* ». La différence entre les taux d'impôts des sociétés est énorme entre le Canada et les États-Unis, pour tant le royaume du capitalisme et des puissantes transnationales. Le taux d'impôts statuaire combiné (fédéral-provincial) des firmes canadiennes de 32% était celui prévalant en 2005. Aujourd'hui, en 2008, il est inférieur à 30%.

Sur la période de 13 ans comprise entre 1992 et 2005, les vingt plus grands reports d'impôts au Canada ont augmenté de 29,4 milliards\$ ou de 199% passant de 14,8 milliards\$ en 1992 à 44,2 milliards\$ en 2005.

Nos gouvernements se privent donc volontairement d'importantes recettes fiscales au profit d'entreprises prospères qui réalisent des profits records d'année en année et dont les profits en pourcentage du produit intérieur brut canadien n'ont jamais été aussi élevés. Statistique Canada (Le Devoir, 22 février 2008) vient d'annoncer qu'en 2007, les entreprises canadiennes ont réalisé une autre fois des profits records de 262,5 milliards, en hausse de 7,8 % par rapport à l'année 2006, qui elle-même avait été une année records comme l'avaient aussi été les trois années précédentes qui avaient vu les profits des compagnies augmentés de 10 % et plus chaque année. Ces mêmes gouvernements qui feignent ainsi de manquer d'argent se retournent en coupant drastiquement dans les services sociaux, les privatisent et les tarifient de plus en plus appauvrissant ainsi le monde ordinaire au profit du monde extraordinaire. Faut bien que la classe moyenne paie pour la générosité de nos gouvernements envers la classe privilégiée.



#### IV- LISTE DES VINGT PLUS GRANDS REPORTS D'IMPÔTS AU CANADA EN 2005

Voici la liste des vingt entreprises canadiennes qui ont présenté au passif du bilan l'impôt sur le revenu reporté cumulatif le plus important à la fin de l'année financière 2005 :

**Tableau 2**  
**LES VINGT PLUS GRANDS REPORTS D'IMPÔTS AU CANADA**  
**ANNÉE 2005**  
**(EN MILLIARDS DE DOLLARS)**

Classement	Nom de la compagnie	Impôts reportés au passif long terme du bilan
1	Encana	5,3
2	Canadian Natural Ressources	5,0
3	CN	4,8
4	Talisman Energy	3,6
5	Suncor Energy	3,3
6	Husky Energy	3,3
7	Petro-Canada	2,4
8	BCE	2,1
9	Nexen	2,0
10	Shell Canada	1,7
11	Canadien Pacifique	1,7
12	Financière Manuvie	1,3
13	Imperial Oil (Esso)	1,2
14	Alcan	1,2
15	Falconbridge	1,2
16	Enbridge	1,0
17	Power Corporation	0,9
18	Onex	0,8
19	Quebecor	0,7
20	Transcanada	0,7
	<b>TOTAL DES 20 COMPAGNIES</b>	<b>44,2</b>

Pour ces 20 entreprises, on arrive à la fin de 2005, à un solde d'impôts sur le revenu reportés cumulatifs de 44,2 milliards\$. Si seulement le fisc autorisait également le monde ordinaire à pouvoir reporter ainsi leurs impôts autrement payables. Le report systématique des impôts reportés et le recours à l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux expliquent en grande partie pourquoi les compagnies paient si peu d'impôts sur le revenu. L'utilisation sur une base continue d'abris fiscaux, de paradis fiscaux et de reports d'impôts fait qu'il y a un monde de différence entre le taux statutaire d'impôts sur le revenu prétendument imposé aux entreprises et le taux effectif qu'elles paient réellement. Les prétentions du patronat à l'effet qu'elles paient des impôts sur le revenu excessifs ne résistent pas très longtemps à l'analyse

concrète des faits. Mais, comme les médias répètent inlassablement et fidèlement les énormités fiscales du patronat, la population en vient à croire ces mensonges.

En 2005, les vingt impôts reportés cumulatifs les plus importants au Canada totalisaient la somme astronomique de 44,2 milliards\$ alors que dans notre étude de 1999, ils étaient de 21,1 milliards\$, soit une hausse dramatique de 23,1 milliards\$ ou de 109% en six ans, pour les sociétés affichant les plus gros impôts reportés cumulatifs au passif de leur bilan à la fin de l'année 2005 qui seront reportés indéfiniment grâce à la complicité et à la lâcheté de nos gouvernements. Ces derniers démontrent plus de « courage » envers le monde ordinaire lorsque vient le temps de déréglementer le marché du travail, de couper, privatiser et tarifier les services sociaux, de piger plus de 40 milliards\$ dans la caisse des chômeurs tout en diminuant leurs avantages, etc. Ces mêmes politiciens se font plus serviables, envers le monde extraordinaire en les encourageant dans l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux qui est passée de 11 milliards\$ en 1990 à 88 milliards\$ en 2003 selon Statistique Canada, en faisant pleuvoir sur les entreprises les subventions qui sont passées de 10 milliards\$ en 1995 à 19 milliards\$ en 2004 selon l'organisme patronal du Fraser Institute, en multipliant les abris fiscaux sur les gains de capitaux, les options d'achats d'actions octroyées aux dirigeants d'entreprises, les régimes enregistrés d'épargne retraite à 20 000\$ l'an déductibles d'impôts et en baissant allègrement le taux d'impôts sur le revenu statutaire combiné (fédéral-provincial) qui est passé de 47% en 1999, à 32% en 2005 et à moins de 30% en 2008. On défiscalise les gros et on taxe les petits, voilà le type de société dans lequel on vit et dans lequel seront conviées les générations futures.

**V- LISTE DES VINGT PLUS GRANDS REPORTS D'IMPÔTS AU CANADA EN 1999**

Voici les vingt entreprises canadiennes analysées dans notre étude antérieure qui ont présenté au bilan l'impôt reporté cumulatif le plus important à la fin de l'année financière 1999.

**Tableau 3**  
**LES VINGT PLUS GRANDS REPORTS D'IMPÔTS AU CANADA**  
**ANNÉE 1999**  
**(EN MILLIARDS DE DOLLARS)**

Classement	Nom de la compagnie	Impôts reportés au passif à long terme du bilan
1	CN	2,8
2	Seagram	2,7
3	Canadien Pacifique	2,6
4	Pan Canadian Petroleum	1,3
5	Alcan	1,2
6	Petro-Canada	1,1
7	Imperial Oil (Esso)	0,9
8	Suncor Energy	0,8
9	Shell Canada	0,8
10	BCE	0,8
11	Alberta Energy	0,8
12	Thomson	0,7
13	Noranda	0,6
14	Anderson Exploration	0,6
15	Bombardier	0,6
16	GM Acceptance Canada	0,6
17	Talisman Energy	0,6
18	Quebecor	0,6
19	Canadian Natural Ressources	0,5
20	Renaissance Energy	0,5
	<b>TOTAL DES 20 COMPAGNIES</b>	<b>21,1</b>

En 1999, les vingt impôts reportés cumulatifs les plus importants au Canada totalisaient 21,1 milliards\$ alors que dans notre étude de 1992, ils étaient de 14,8 milliards\$, soit une augmentation de 43% ou de 6,3 milliards\$ en sept ans, pour les entreprises affichant les plus gros impôts reportés cumulatifs au passif de leur bilan à la fin de l'année 1999. On est à même de constater que les impôts reportés cumulatifs présentés au passif des compagnies augmentent au fil des ans et qu'ils se portent très bien.

## VI- CONCLUSION

Dans notre étude fiscale précédente publiée au mois de mars 2007 et intitulée « Les impôts payés par les entreprises canadiennes en 2005 : du taux d'impôt statutaire au taux effectif », nous avons vu que 45% des 200 plus grandes compagnies canadiennes ont payé en 2005, moins de 20% d'impôts sur le revenu sur leur immense bénéfice tant aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'à l'étranger. La société existe en vue d'une collaboration et il est inadmissible d'admettre que cette unité d'utilisation des services publics qu'est l'entreprise puisse s'en tirer sans payer d'impôts sur le revenu ou si peu. Puis, dans la présente étude nous avons chiffré objectivement, à l'aide des états financiers vérifiés des sociétés recensées, à 44,2 milliards\$ le montant des vingt plus gros impôts reportés en 2005 par des compagnies canadiennes, eux qui étaient de 14,8 milliards\$ en 1992 et de 21,1 milliards\$ en 1999. Cette situation qui persiste et s'amplifie au fil des ans est intenable.

Afin d'aboutir à plus d'équité fiscale, de financer convenablement les services publics qui souffrent d'un sous-financement chronique, à diminuer les énormes inégalités économiques et la concentration de la richesse qui s'accroissent dramatiquement depuis plus de 20 ans au pays tel que démontré par Statistique Canada dans son étude produite en 2007 « Inégalité et redistribution du revenu au Canada, 1976 à 2004 » et reproduite dans le Devoir du 12 mai 2007 et de réduire la pauvreté inqualifiable prévalant au Canada tel que révélée par une étude de l'ONU produite en 2007 et publiée dans Le Devoir du 23 octobre 2007 sous le titre de : « Le Canada est trop riche pour ne pas s'occuper de ses pauvres, dit l'ONU », les gouvernements du Canada et du Québec devraient :

- Instaurer un impôt sur le revenu minimum des entreprises comme il en existe un en Ontario, aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux.
- Augmenter les impôts sur le revenu des entreprises comme le suggérait en 1995 l'organisme très conservateur qu'est le Fond Monétaire international (FMI).
- Mettre fin à la scandaleuse évasion fiscale dans les paradis fiscaux pratiquée à tour de bras par les entreprises et les nantis.
- Augmenter le nombre de vérificateurs afin de contrer les entreprises et les nantis qui fraudent le fisc et les gouvernements régulièrement; augmenter considérablement les pénalités dérisoires actuelles et imposer des peines de prison sérieuses comme celles qui prévalent dans d'autres pays développés en général et aux États-Unis en particulier.
- Réduire de façon significative les nombreux abris fiscaux actuels qui ne profitent qu'à une minorité et qui coutent des milliards annuellement aux gouvernements :
  - Sociétés en commandite
  - Fiducies de revenu
  - Gains de capitaux
  - Options d'achat d'actions consenties aux dirigeants d'entreprises
  - Fractionnement du revenu

- Dons de charité
  - Fiducies familiales
  - Régimes enregistrés d'épargne retraite, d'épargne études et d'épargne invalidité.
- 
- Augmenter la rigueur des règles comptables et fiscales sur les transactions entre compagnies affiliées (prix de transfert) situées dans plusieurs pays et qui constituent une passoire fiscale.
  - Réduire significativement les subventions gouvernementales accordées aux entreprises rentables comme les banques, les pétrolières et les pharmaceutiques.
  - Abolir sur le champ le nouvel abri fiscal qu'est le Compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Un autre privilège fiscal honteux consenti à une infime minorité de privilégiées et qui privera nos gouvernements de milliards de dollar en recettes fiscales dans quelques années.